

Une Fontaine... revalorisante

« Je suis un responsable des part-prenants heureux et comblé », a déclaré le syndic Jean-Pierre Dufourcq-Brana lors de l'assemblée générale de la Fontaine salée qui s'est tenue le 25 mai. En effet, 2011-2012 a été une période particulièrement riche et dynamique pour la Cité du sel.

À ce jour, 490 familles part-prenantes sont inscrites. Après vérification des droits du sang et du sol, deux nouveaux part-prenants ont été inscrits : Roselyne Bonpas, épouse Domenger, et Jean Laffitte, qui percevront un compte de saïce entier. En 2011, ce sont 11 120 euros qui ont été versés à 363 familles.

La restauration complète du « Livre noir » a été confiée au Centre interrégional de conservation du livre d'Aix-en-Provence ; six fac-similés ont été commandés et seront présentés au public dans les divers lieux d'exposition. Reste à fixer la destinée de l'original ; une décision sera prochainement prise.

Des aides réparties

En 2011, la Fontaine salée a attribué des subventions suivantes : Amis du Vieux Salies (300 euros), Jurade du sel (250 euros), Salies à peindre (500 euros), Amicale des pompiers (200 euros), Orphéon et Harmonie (200 euros chacun), Lou Mercat (500 euros à titre exceptionnel). Ces associations seront aussi aidées en 2012.



490 familles part-prenantes sont actuellement répertoriées dans l'association La Fontaine salée, qui vient de tenir son assemblée générale à Salies-du-Béarn. PHOTO ROSELYNE LANSALOT/« SO »

Les travaux en cours

Le conseil d'administration a autorisé la commune à créer des places de parking le long des thermes (rue des Bains) et autour de la Rotonde. L'aménagement du virage de la saline est en cours.

Le Syndic a rappelé les investissements réalisés à la saline par le Consortium du jambon de Bayonne et aux thermes par la société Thermes de Salies, sans oublier l'aménagement de la crypte ouverte au public par la municipalité.

Jean-Pierre Dufourcq-Brana s'est

réjoui de la mobilisation qui s'est faite autour d'un très important plan de communication pour faire connaître la ville : télévision nationale et régionale, Radio France bleu Béarn, presse nationale et locale.

Par l'intermédiaire de Françoise Lavielle, première adjointe, le maire Claude Serres-Cousiné, excusé, a salué à son tour la collaboration entre part-prenants et municipalité dans les chantiers entrepris pour revaloriser le patrimoine.

R. L.